

Débat budgétaire 1°

Point principal à l'ordre du jour du dernier conseil municipal, Hervé Seyve présente le débat d'orientations budgétaires en ces termes:

" Le débat d'orientations budgétaires est un rendez-vous annuel important dans la vie de la collectivité communale. Dans notre cas aujourd'hui, il revêt un caractère majeur compte-tenu de l'arrivée d'une nouvelle équipe. La présentation de ses premières orientations est le test de sa réelle volonté de mettre en œuvre ses promesses électorales, voire de sa capacité à le faire.

Malheureusement force est déjà de constater le décalage entre l'ensemble d'engagements virtuels ayant tenu lieu de programme et la réalité de sa mise en œuvre. "

L'annexe 1, document de présentation des orientations budgétaires de la nouvelle équipe commence ainsi:

" Comme les autres acteurs économiques, les collectivités locales subissent les effets d'un environnement économique morose. Ce contexte très tendu rend la préparation budgétaire très difficile en raison d'une conjoncture désastreuse, de sombres perspectives économiques et enfin de nombreuses mesures étatiques
1

L'impossible budget 2009

Pour la première fois dans l'histoire des finances locales modernes, c'est-à-dire décentralisées, les recettes de fonctionnement devraient reculer. Ces dernières années, les collectivités ont bénéficié d'une progression très conjoncturelle de leurs recettes de fonctionnement; il n'en est pas allé de même pour les dépenses de fonctionnement sédimentées plus structurellement². Le décroissement était inéluctable et ce que l'on appelle les effets de ciseau (sic)

Les dernières marges de manœuvre fondent comme neige au soleil "

Outre que certaines expressions sont incompréhensibles (¹ et ²), la situation est présentée successivement comme catastrophique, morose, désastreuse, sombre, etc.

Nous découvrons plus après (et dans le même document) que la situation de Saint Jean d'Illac est bien plus favorable que l'introduction ne le laisse supposer !

Voyons un peu les ressources de notre commune:

A - Dotation générale de fonctionnement: elle augmentera en 2009 de 2%

B - Les recettes fiscales de la commune augmentent en 2009 de 12 %. Ceci est dû à une assiette plus large (plus d'entreprises, plus d'habitants, donc plus de recettes...). Ceci sans aucune augmentation des taux d'imposition bien sûr.

C - Autres ressources (droits de mutation, etc.): Si le recul de l'immobilier se confirme sur toute l'année 2009, il se peut que les ressources associées diminuent.

Cela signifie que la situation financière de la commune est loin, très loin d'être noire !

Nous pouvons même affirmer que la bonne santé financière de Saint Jean d'Illac est un atout que bien de nos voisins n'ont pas !

Nous vous laissons prendre connaissance des déclarations d'orientations budgétaires de l'équipe actuelle, et de celle d'Hervé Seyve.

Nous reviendrons très vite sur ce sujet !

orientations budgétaires Hervé Seyve

orientation budgétaires mairie